**Direction de l’accompagnement et de l’hébergement**

Tél. 021 316 52 21

**Formulaire de demande de financement additionnel 3600**

Un financement additionnel permettant aux EMS, EPSM, ESE de prendre en soins des résidents COVID-19 dans un établissement reconnu d’intérêt publique dans le cadre de la crise pandémique, peut être demandé à la direction de l’accompagnement et de l’hébergement (DIRHEB) de la DGCS.

Ce financement se monte à CHF 3600.- par cas. Il a pour but de permettre à l’établissement de mobiliser du personnel afin d’assurer une présence et des soins spécifiques auprès du résident atteint dans sa santé par le COVID-19 ainsi que de couvrir une partie du temps de coordination nécessaire à la gestion de la prise en charge.

Le financement est déclenché par la DIRHEB après analyse de la situation et validation de la demande par les responsables de Pôles.

Nom EMS, EPSM, ESE  : Cliquez ici pour taper du texte.

Résident : Nom Cliquez ici pour taper du texte.Prénom Cliquez ici pour taper du texte.

Date de naissance Cliquez ici pour taper du texte.

Date d’entrée dans l’établissement Cliquez ici pour taper du texte.

Signature du responsable de l’établissement Cliquez ici pour taper du texte.

Date ……………………………………………..

**Direction de l’accompagnement et de l’hébergement - DECISION**

Le forfait d’entrée des résidents COVID-19 de CHF 3600.- est accordé oui [ ] non[ ]

Signature du responsable de Pôle Signature de l’économiste

Cliquez ici pour taper du texte. Cliquez ici pour taper du texte.

Date Cliquez ici pour taper du texte.